réclamait également la liberté de commerce en détail dont les marchands français avaient joui dans le principe.

Le traité de paix entre la France et le Mexique fut fait et signé à Vera-Cruz le 9 mars 1839, par le contre-amiral Baudin, d'une part, et MM. Gorostiza et Victoria de l'autre, *au nom de la très-sainte Trinité.* Il contenait cinq articles, dont un seul traitait des intérêts des Français au Mexique, c'était le troisième: en voici la teneur.

« En attendant que les deux parties puissent conclure entre elles » un traité de commerce et de navigation qui règle d'une manière » définitive et à l'avantage réciproque de la France et du Mexique » leurs relations à l'avenir, les agents diplomatiques et consulaires, » les citoyens de toute classe, les navires et marchandises de cha- » cun des deux pays, continueront de jouir dans l'autre des fran- » chises, priviléges et immunités quelconques qui sont ou qui se- » ront accordés par les traités ou par l'usage à la nation étrangère » la plus favorisée; et ce gratuitement si la concession est gratuite, » ou avec les mêmes compensations si elle est conditionnelle. »

La diplomatie est vraiment chose facile, si elle n'exige pas d'autres connaissances que celles qui sont nécessaires à la rédaction d'un pareil article, lequel constitue tout le traité. Il paraît que cette phrase banale : « Les Français seront traités sur le pied de la nation la plus favorisée, » résume toutes les conditions de convenances et d'utilité. Désormais il devient oiseux de s'instruire des rapports de commerce de peuple à peuple, d'examiner si une clause de traité admise par l'un sans réclamation ne serait pas une cause de ruine pour l'autre. Si, par exemple, il plaisait au Mexique de faire payer aux vins d'Europe des droits exorbitants, par cela même que l'Angleterre y aurait souscrit sans difficulté, attendu qu'elle n'en produit pas, la France devrait se trouver fort heureuse de la position commerciale faite à cette puissance, et il n'y aurait pas lieu à revenir sur ce point.

Si les Anglais se bornaient au commerce en gros, ce qui arrive en effet, il leur importerait peu que le commerce en détail fût protégé ou non, et ils souscriraient sans trop de résistance à des exigences qui ne seraient pas fort onéreuses pour eux. Mais quand les Français viendraient ensuite réclamer la jouissance des meilleures conditions commerciales, eux qui sont plutôt marchands détaillants[1] qu'importateurs ou commissionnaires, auraient-ils à se louer de

[1] Les étrangers jouissent actuellement du privilége de vendre leurs marchandises en détail.

n'obtenir sous ce rapport que ce qui aurait été accordé à l'Angleterre, quoique ce fût la nation la plus favorisée?

Nous n'en finirions pas si nous voulions citer tous les cas où nos intérêts commerciaux pourraient se trouver en opposition avec ceux des autres nations, c'est-à-dire tous ceux où il y a danger à se laisser trop facilement aller à la formule accoutumée, en s'en remettant pour les détails à un futur traité de commerce qui se fait attendre de longues années, ou qui n'a jamais lieu. Il nous suffit d'indiquer l'inconvénient qu'il y a d'envoyer, pour traiter d'intérêts vitaux, des gens qui ne sauraient y être propres, et qui ont cependant la présomption de se croire la science infuse, dédaignant d'appeler à leur aide les négociants les plus intelligents parmi leurs nationaux, seuls capables de fournir des bases sûres à leurs prétentions. M. Deffaudis eût pu faire ce traité avec connaissance de cause, parce qu'il était resté plusieurs années au Mexique; mais qu'on envoie à sa place un marin qui ne connaît le pays que par ses cartes nautiques, je vois là plus que de la légèreté.

Nous avons cependant entendu bon nombre de membres de la chambre des députés, dans les séances des 25, 26 et 27 juin 1839, vanter la prudence du gouvernement français dans les affaires du Mexique, et trouver parfaite la conduite de l'amiral Baudin, quoique son refus d'accepter les conditions de Bustamante aux conférences de Jalapa eût causé la ruine des familles expulsées; qu'il les eût acceptées néanmoins après avoir fait tuer inutilement beaucoup de monde; qu'il eût admis la médiation[1] de l'Angleterre malgré la défense expresse du ministère; qu'il eût fait un traité de paix ridicule, et qu'il eût permis enfin qu'on traitât au château d'Ulua les pauvres expulsés comme des forçats. Louis-Philippe leur a sans doute tenu compte de leur abnégation dans cette circonstance comme dans tant d'autres. Hélas! sous ce règne, l'honneur français a reçu de rudes atteintes! Combien n'a-t-il pas souffert des fanfaronnades et des bassesses de ce gouvernement, qui, pour augmenter la prospérité et la force matérielle de la France, croyait qu'il fallait la dégrader moralement! Aussi, voyez comment est tombé Louis-Philippe : sans amis pour lui faire cortége dans sa fuite, parce que ceux-là mêmes qu'il avait servis n'avaient nulle estime pour son caractère comme roi. Tandis que Charles X, victime du machiavélisme de son cousin, s'achemina, lui, de Rambouillet à Cherbourg, accompagné de 800 gardes du corps, prêts

[1] On a nié l'acceptation de la médiation anglaise; mais que faisait donc alors M. Pakennam aux conférences des plénipotentiaires français et mexicains?

à mourir pour sa défense, et entouré de toute la pompe dont on puisse honorer une majesté déchue. C'est que Charles X, malgré les travers d'un esprit faussé par sa première éducation et par les suggestions de ceux qui l'entouraient, ne se laissait guider du reste que par son cœur vraiment français et par ses idées chevaleresques; et jamais par des spéculations d'argent lorsqu'il s'agissait d'un point d'honneur; et qu'il laissait après lui dans l'histoire quelques belles pages où on lisait, d'un côté, la délivrance des Grecs; de l'autre, la destruction des pirates sur la côte barbaresque, et l'agrégation de l'Algérie au royaume de France. L'humanité bénissait Charles X dans l'expédition de 1828; l'honneur national, vengé par celle de 1830, palliait les erreurs du vieillard dans l'esprit des Français, et y faisait prévaloir le respect au malheur.

Nos députés élevèrent très-haut le fait d'armes de la prise d'Ulua, pour contre-balancer les reproches que méritait Baudin; mais ils mentirent à leur conscience dans ces louanges exagérées : non que les Français n'eussent fait preuve d'intrépidité et de talents militaires dans cette occasion, mais parce que les adversaires qu'ils eurent à combattre n'étaient pas redoutables pour eux.

Les Mexicains n'avaient d'ailleurs qu'une artillerie mal montée et plus mal servie : ils n'avaient ni boulets rouges, ni boulets à la Paixhans, ni même de boulets de calibre, et la poudre dont ils se servirent était vieille et éventée, à tel point que les projectiles n'allaient qu'à demi-portée, ce que prouva d'une manière incontestable le mât de la frégate l'*Iphigénie*, qui fut atteint d'une grande quantité de boulets sans être abattu. Pendant une heure cependant le feu du château fut assez vif; mais comme il ne faisait que peu de mal, et que l'artillerie française en faisait beaucoup, il se ralentit bientôt, et dans les deux dernières heures du combat, il ne partait plus des batteries d'Ulua qu'un coup de canon par minute.

La forteresse se rendit lorsqu'il y eut plus de 1,100 morts ou blessés entre 1,800 hommes qui s'y trouvaient renfermés. Le commandant Gaona paraît s'être conduit comme un vaillant officier. Toutefois il n'en fut pas moins soumis pour la forme à un conseil de guerre; et c'est dans les pièces produites à l'appui de sa défense qu'il prouva d'une manière irrécusable que la place était dans le plus grand dénûment de tout ce qui est indispensable à une résistance sérieuse : problème dont le ministre de la guerre seul pouvait donner la solution.

(43) Je me suis limité au fait principal de la prise d'Ulua, en

parlant de l'expédition française, parce que mon précis historique n'admet ni détails ni faits secondaires. Mais les notes viennent à mon secours pour faire connaître un épisode curieux de cette petite guerre.

Le général Rincon, qui commandait à Vera-Cruz, capitula après la prise d'Ulua; mais le gouvernement, n'ayant pas ratifié la capitulation, remit le commandement à Santa-Anna, qui était alors sur son habitation de Manga de Clavo. Le 4 décembre, ce général fit prévenir l'amiral Baudin de cette décision négative; et apprenant que le prince de Joinville, profitant de la trêve, était venu à Vera-Cruz avec plusieurs officiers, il donna l'ordre de fermer les portes de la ville dans le but de s'emparer de sa personne. Mais avant qu'on l'exécutât, le prince s'était rembarqué : quelques officiers de grade inférieur seulement restaient à terre, et se trouvèrent prisonniers.

Voyant qu'il avait échoué dans sa tentative, Santa-Anna leur fit faire des excuses; on leur dit que c'était par erreur que la porte du môle avait été fermée; que l'ordre n'était relatif qu'à celles qui donnent du côté opposé, afin de prévenir la désertion qu'on avait remarquée dans les troupes mexicaines, et on leur rendit aussitôt la liberté.

Cette action ne resta pas impunie. Le soir même l'amiral Baudin et le prince de Joinville décidèrent qu'on rendrait la pareille à Santa-Anna, et qu'on attaquerait Vera-Cruz le lendemain, de grand matin.

Au point du jour les barques canonnières conduisent au pied des remparts de la ville environ 250 artilleurs et 300 matelots munis d'échelles. Ceux-ci surprennent les deux petits forts qui flanquent la ligne des fortifications sur la mer, enclouent les canons[1] et brisent les affûts. Les soldats qui devaient les défendre s'enfuient sans avoir essayé la moindre résistance.

Dans le même temps, un autre détachement fait sauter la porte du milieu, et s'avance au pas de course vers la demeure de Santa-Anna; mais ce général, réveillé par l'explosion du pétard, se sauve à demi vêtu par la terrasse, et va chercher un asile dans les maisons voisines. Un moment nos matelots crurent qu'ils le tenaient entre leurs mains; ils venaient de surprendre un général au sortir de sa chambre à coucher : c'était Arista, qui avait été prévenu trop tard, et qui fut emmené prisonnier. Le prince faisait partie de cette expédition, et fut un des premiers qui entrèrent dans la maison du général.

Santa-Anna s'était retiré avec toute la garnison dans la caserne

[1] Il y avait 60 canons.

de la Merced. 800 hommes s'y trouvaient réunis, et ne songèrent nullement à inquiéter les Français pendant tout le temps qu'ils occupèrent la ville. Cependant le prince de Joinville s'impatientait de n'avoir aucun ennemi à combattre. Emporté par sa fougue, il se dirigea sur la caserne à la tête d'un petit détachement qui grossit bientôt, et là une vive fusillade s'engagea entre les Mexicains et ses marins. On se disposait à faire sauter la porte du quartier, lorsque l'amiral, mécontent que cet engagement eût lieu sans son ordre et malgré sa volonté, se porta vers les combattants et fit cesser le feu.

Au premier coup de fusil, Santa-Anna s'était évadé : il s'était retiré aux abattoirs, où un gros de 7 à 800 hommes se trouvait stationné. Bientôt après, un trou avait été pratiqué dans le mur de la caserne, du côté de l'Alameda, et déjà une vingtaine de soldats s'étaient échappés dans la campagne, lorsque Baudin fit sonner le rappel.

Le principal but de la descente était rempli : si l'on avait manqué la capture de Santa-Anna, du moins on avait inutilisé l'artillerie de la place, qui pouvait faire du mal à la flotte. Une seule pièce avait été réservée pour le cas où la retraite serait inquiétée ; chargée à mitraille, elle fut portée à l'extrémité du môle et tournée du côté de la ville.

L'embarquement se faisait avec ordre, mais lentement, car la marée avait baissé, et ce ne fut même qu'en se jetant à l'eau et en mettant le feu à la pièce de l'arrière que les matelots purent mettre à flot la chaloupe de l'amiral. Déjà la plupart des embarcations avaient gagné le large ; peu d'hommes restaient à terre, quand les ennemis accoururent, pensant avoir beau jeu d'une poignée de marins en désordre; mais en débouchant sur le môle, la cavalerie fut mitraillée par la pièce de réserve, et la porte se trouva encombrée d'hommes et de chevaux mutilés. Santa-Anna lui-même, quoique à moitié caché par un des battants de la porte, eut un pied fracassé et un doigt de la main légèrement blessé.

La mort ainsi vomie par cette décharge inattendue dans les rangs de l'ennemi avait retardé assez la marche des cavaliers pour que les derniers matelots eussent le temps de s'embarquer après avoir encloué la pièce. Mais lorsque les Mexicains arrivèrent à la pointe de la jetée, les chaloupes étaient encore bien exposées; les décharges qu'ils firent tuèrent un homme et en blessèrent un autre dans celle de l'amiral. Toutefois le hasard protégea les Français dans leur retraite : une brume épaisse, chose fort rare à Vera-Cruz, dura toute la matinée; on ne distinguait pas les objets à

vingt-cinq pas; de sorte que, tirant au jugé, les soldats, heureusement mal inspirés, envoyaient leurs balles par-dessus les embarcations. Si l'atmosphère eût été dégagée de vapeurs comme à l'ordinaire, nos marins eussent beaucoup souffert de la fusillade des remparts et de celle du môle. Malgré cette circonstance favorable, nous eûmes encore à regretter la perte de douze hommes dans cette expédition.

A peine Santa-Anna avait-il reçu cette petite leçon, qu'il adressa au gouvernement un bulletin où il disait qu'il venait de remporter sur les Français une victoire éclatante ; que ceux-ci, au nombre de 1,500, avaient tenté de s'emparer de Vera-Cruz, et qu'il les en avait chassés; que les *lâches* avaient voulu parlementer, mais qu'il leur avait refusé quartier; enfin, qu'ils avaient laissé 200 morts sur le champ de bataille, ainsi qu'une pièce de canon [1], et que tout portait à croire que l'amiral lui-même avait péri dans l'action. Il terminait en disant qu'il était mortellement blessé, mais qu'il se trouvait heureux de mourir pour sa patrie après un si beau triomphe.

L'exaspération des Mexicains contre nous fut au comble en recevant ce bulletin mensonger : les journaux, les pamphlets, nous traînèrent dans la boue. Les étrangers [2] mêmes se joignirent aux Mexicains pour nous ridiculiser. Les Anglais, les Allemands, affectaient de croire à ce tissu d'impostures, et nous calomniaient sciemment. Le consul de Prusse à Vera-Cruz écrivait à M. Sadler, négociant anglais à Oaxaca, « que ses cochenilles avaient échappé à la rapacité des mains françaises, et qu'il se réjouissait qu'il fût resté 300 de ces bandits sur le champ de bataille, » enchérissant encore sur le bulletin de Santa-Anna, qui n'en comptait que 200.

Plusieurs étrangers furent punis de leur défaut de charité pour les Français : ils furent confondus avec eux et souvent maltraités par le peuple. Le nom d'*Anglais*, sous lequel on désignait tous les Européens avant 1838, avait été changé en celui de *Français*

[1] Cette pièce de canon était précisément celle qui lui avait fait tant de mal. Comme elle portait la marque d'une fonderie française, cette circonstance fortuite servit à appuyer son imposture.

[2] Il y eut cependant quelques exceptions que je m'empresserai de faire connaître : le consul anglais de Vera-Cruz en fut une. Je regrette de ne plus me rappeler son nom. Ce digne homme rendit aux Français expulsés tous les services qu'il fut en son pouvoir de leur offrir. Sa générosité égalait sa bienveillance. Quand on apprit que notre consul, M. Glou, avait reçu la croix d'honneur, tous nos compatriotes, qui avaient été à même d'apprécier l'un et l'autre, s'écrièrent, inspirés par un même sentiment de justice : « Cette croix serait bien mieux placée sur la poitrine du consul anglais! »

depuis le blocus, et cette circonstance, qui fut fatale à beaucoup d'Anglais et d'Allemands, me devint favorable par un hasard singulier.

J'étais alors à Oaxaca, et j'avais conservé l'habitude d'aller me promener à pied sur les rives de l'Atoyac avec ma femme et mes petites filles, qu'on connaissait généralement sous le nom de *las Inglesitas*. Or le père des *petites Anglaises* ne pouvait guère être regardé logiquement comme Français; de sorte que dans le même temps où les petites promeneuses recevaient les louanges, les caresses des hommes et des femmes du faubourg où nous passions, et que leurs parents échangeaient avec ces pauvres gens quelques signes d'amitié, les Anglais de la même ville étaient fort mal vus de la populace; et M. Sadler, entre autres, dont j'ai parlé plus haut, reçut un coup de pierre à la nuque qui faillit causer sa mort. Pareilles erreurs sont arrivées plusieurs fois à Mexico à la même époque.

Je ne saurais oublier non plus que l'*Iris*, gazette pleine de fiel qui se publiait dans la capitale, produisit un article signé *Un soldat*, où l'assassinat de tous les Français au Mexique était réclamé en expiation du sang mexicain versé dans cette guerre injuste; c'était un second acte des Vêpres Siciliennes qu'on prêchait aux leperos; mais ceux-ci restèrent sourds à l'appel. Quelques-uns nous insultaient en nous rencontrant; mais dès qu'ils virent les premiers effets de leur haine, qu'ils assistèrent au départ des caravanes d'expulsés, qu'ils portèrent leurs regards dans l'intérieur des chariots de voyage, encombrés de femmes et d'enfants, ils s'apitoyèrent sur le sort de ces malheureux; et s'il eût été en leur pouvoir de rapporter la loi d'expulsion, ils l'auraient fait à la presque unanimité.

Je dois dire aussi qu'une grande partie de la classe élevée de la société mexicaine apprit le décret d'expulsion avec déplaisir, et que tous les Français recommandables reçurent des marques non équivoques de bienveillance des personnes avec lesquelles ils étaient en relation. Et pour ce qui me concerne personnellement, je n'oublierai jamais que j'ai été exempté de l'expulsion par les autorités d'Oaxaca, quoique je me fusse refusé à solliciter cette faveur.

Une riche décoration avait été décernée par le congrès à Santa-Anna, pour prix de sa glorieuse victoire de Vera-Cruz, et chaque officier avait aussi reçu une croix d'or qui rappelât leurs hauts faits dans cette journée. Tous pouvaient démentir le bulletin du général en chef; mais les impostures qu'il renfermait leur attiraient des

louanges et des honneurs, et ils se turent en public, tout en confessant leurs fautes dans les entretiens intimes. Un seul osa parler, parce qu'il avait à se plaindre personnellement de Santa-Anna; c'était un capitaine appelé Orta, qui donna par la voie des journaux un démenti formel à l'auteur du bulletin. On instruisit son procès comme calomniateur, et malgré toute l'influence et le pouvoir de Santa-Anna, devenu président par *intérim*, on ne put le condamner, à la vue des preuves qu'il avait produites, et on se hâta d'étouffer l'affaire. Plus tard on obtint d'Orta une rétractation à l'amiable, et Santa-Anna lui donna en récompense les épaulettes de lieutenant-colonel.

Aujourd'hui, il n'est personne au Mexique qui ne sache à quoi s'en tenir sur la prétendue victoire du héros mexicain à Vera-Cruz, le 5 décembre 1839[1].

(44) La commission nommée par le gouvernement français pour la liquidation des trois millions d'indemnités n'accorda aux réclamants que deux millions environ[2]; le reste fut distribué quatorze ans après aux expulsés, proportionnellement aux pertes de chacun. Un grand nombre de ceux-ci avaient cessé de vivre, plusieurs étaient morts dans la misère.

La manière dont les expulsés français furent reçus au fort d'Ulua par leurs compatriotes, leurs vengeurs, est digne d'être rapportée. On ne connaît généralement les militaires que par le beau côté : voyons un peu le revers de la médaille.

La place était occupée par les artilleurs des bâtiments de guerre, commandés par un officier supérieur appelé Colombel. Cet homme était grossier et inhumain; il épuisa le calice d'amertume sur les familles infortunées qui vinrent chercher un asile au château; il les torturait, il les traitait de canailles et de vils banqueroutiers; il im-

[1] Voir la biographie du général Santa-Anna publiée à Mexico en 1847.

[2] On se demandera sans doute pourquoi la France exigea du Mexique trois millions d'indemnité, puisqu'elle n'alloua que les deux tiers de cette somme aux réclamants. En voici la raison.

On sait que les réclamations sont toujours plus considérables que ne le sont les pertes réelles; et ce n'est que quand on les soumet à l'examen d'une commission spéciale, après qu'elles ont été reconnues légitimes en principe, qu'on en fixe le chiffre précis d'après les documents fournis par les dossiers. Or, comme le ministre de France n'avait jamais pu s'entendre avec le gouvernement mexicain sur l'application du point de droit international, on n'en était jamais venu à débattre les droits individuels des réclamants; de sorte que l'ultimatum portait le chiffre des réclamations sans rabais. Si le cabinet mexicain eût souscrit plus tôt au principe de l'indemnité, il en eût été quitte pour deux millions au plus.

posait aux hommes des travaux qui ne convenaient ni à leur éducation ni à leur constitution; il rudoyait les femmes, ne trouvait que des choses désagréables à leur dire. Puis il nourrissait tous ces fugitifs avec les plus mauvais aliments trouvés dans le fort : c'était du biscuit moisi et des haricots gâtés. Le vin, qui d'abord avait été accordé aux femmes, fut retranché de leur ration.

Une dame de ma connaissance, habituée aux commodités de la vie, madame Ferrat, arriva au fort avec ses deux petits enfants : Colombel la fit loger dans une espèce de cachot humide et infect. On lui représenta qu'elle y tomberait malade infailliblement. Il répondit en levant les épaules : « Eh! que m'importe à moi qu'une femme de plus ou de moins crève sur la terre! » A chaque heure se reproduisaient de semblables gentillesses de sa part, imitées, je le dis à regret, par d'autres officiers. La majorité de ceux-ci néanmoins montrait des sentiments qui leur faisaient honneur.

Comment! des militaires français sont envoyés pour protéger leurs compatriotes, leurs frères, contre l'arbitraire d'un peuple étranger; ils viennent redresser des torts en leur faveur; puis après avoir servi d'instruments à de grandes fautes qui ont compromis la fortune et l'existence de ceux qu'ils devaient défendre, ils affectent de les croire indignes de la protection de la France! Ils les accusent de crimes et de bassesses sans pouvoir justifier en aucune façon la sévérité de leurs reproches! Une telle conduite à l'égard des expulsés était d'autant plus injuste, que le Mexique était alors surtout le pays d'Amérique où l'on trouvait réunis le plus de Français honorables sous tous les rapports.

Bien différemment pensait et agissait M. le prince de Joinville. J'en citerai un exemple.

Une cinquantaine d'expulsés, hommes, femmes et enfants, étaient arrivés au château d'Ulua après la distribution du matin. Ils n'avaient pas mangé depuis dix-huit heures; le commandant les remit au lendemain pour leur donner des vivres. Ces malheureux se soumirent d'abord avec résignation; mais plus tard les besoins impérieux de leurs enfants les rendant plus hardis, ils allèrent pour la seconde fois solliciter un peu de biscuit pour eux. Colombel les envoya au diable et les menaça de les mettre aux fers s'ils venaient encore l'importuner. Ce nouvel acte de dureté mit un terme aux réclamations de ces pauvres gens.

Sur le soir, M. Glou, consul de France à Vera-Cruz, vint au château, et les nouveaux hôtes du domaine militaire se plaignirent à lui de cette violation des lois de l'hospitalité et de l'humanité, lorsque rien au monde ne pouvait la justifier. M. Glou consentit à conduire une députation d'entre eux auprès du prince de Joinville, pour demander justice du traitement qu'ils éprouvaient.

Arrivé en sa présence, notre malavisé consul lui exposa l'objet de leur mission, et ajouta qu'il espérait de la bonté de Son Altesse qu'elle voudrait bien donner des ordres pour que pareille chose n'arrivât pas à l'avenir. Mais ce bon prince : « Comment! monsieur le consul, lui répondit-il, voilà tout ce que vous demandez lorsque nos compatriotes meurent de faim! c'est trop peu. Allez, annoncez-leur de ma part que j'aurai le plaisir de venir à leur secours; qu'ils prennent patience. »

Aussitôt il fit porter au fort d'excellent biscuit, du pain frais, des saucissons, des boîtes de conserves et plusieurs caisses de vin. Nos affamés bénirent le prince tout en riant aux dépens de notre consul, et passèrent joyeusement leur soirée à vanter les nobles sentiments de Joinville, lorsqu'ils semblaient condamnés à souffrir et à maudire toute la nuit ce Colombel aux entrailles de tigre.

(45) Quel que soit mon désir de n'offenser personne, de ne blesser aucune susceptibilité en traçant l'histoire du Mexique, je ne puis cependant ni cacher ni pallier la vérité. Mon devoir est de raconter les faits comme je les sais, comme je les ai vus. Or, toute narration simple de ce qui se passe sur un champ de bataille au Mexique devient un reproche, une accusation tacite contre la milice de ce pays, et s'il s'agit de décrire les combats qui se livrent dans le sein des villes, loin de prendre à tâche de ridiculiser les partis belligérants, je me sens au contraire porté à atténuer leurs fautes, dans la crainte de passer pour un imposteur.

En effet, comment pourrait-on concevoir en Europe que deux partis ennemis restassent des semaines, des mois entiers, à portée de la voix, sans en venir aux mains, sans s'attaquer franchement, sans prendre aucun moyen de s'assurer le triomphe? Croirait-on que l'artillerie ne sert pas à tirer sur l'ennemi, mais seulement sur les édifices? Comprendrait-on qu'on tirât jour et nuit des coups de fusil dans les rues et du haut des terrasses, sous la protection des parapets, sans autre but que celui de faire du bruit? S'imaginerait-on enfin qu'il pût y avoir des officiers assez ingénus pour dire après plusieurs jours de feux bien nourris : « Grâce à Dieu, nous » n'avons pas encore perdu un seul homme! »

Le 15 juillet 1840, les troupes de la citadelle vinrent prendre position aux abords du palais national, à deux heures de l'après-

midi. Je demeurais alors dans la rue de los Plateros, qui aboutit à la place. On n'y voyait pas une âme; seulement un dragon à cheval posté à l'angle de celle de l'Espiritu-Santo montrait sa tête de temps en temps. De l'autre côté, sous la galerie de los Mercaderos, se tenaient quelques artisans armés, défenseurs de la cause d'Urrea.

Poussé par la curiosité, je m'étais mis à mon balcon avec deux amis qui se trouvaient en visite chez moi; l'un d'eux, fort petit de taille, s'était placé devant nous. Soudain un coup de feu partit de la galerie, et la balle vint briser le support de mes rideaux extérieurs. C'était un de ces vertueux amis de la liberté, qui, n'apercevant pas d'adversaire sur qui tirer, avait trouvé fort drôle de nous prendre pour point de mire. La balle avait passé au-dessus de la tête du petit homme et à un pouce de mon menton.

Malheureusement ces misérables visent souvent beaucoup plus juste, et donnent la mort à des gens honorables. Nous perdîmes ainsi notre compatriote, le médecin Plane, homme d'un esprit éclairé et d'un cœur généreux, dont la mort a causé un chagrin immense à ses amis, et un deuil sincère dans la société de Mexico. Plane avait fait partie de nos expéditions au Goatzacoalco : une humeur aventureuse l'avait conduit dans les déserts du Mexique ; son mérite éclatant l'appela bientôt dans la capitale, où il le plaça tout d'abord au premier rang parmi ses confrères. Il était sur le point de retourner en France lorsque le plomb assassin mit fin à ses projets et à son existence.

(46) La veille du jour où le général Rangel fut jugé par la cour martiale, je reçus la visite d'un des membres du tribunal. C'était un de mes amis, j'avais mon franc parler avec lui. L'ayant questionné sur l'issue probable du procès, il me répondit que l'acquittement était certain, qu'il n'y aurait sans doute pas un avis contraire, qu'on n'était pas habitué au Mexique à sévir avec rigueur contre les personnes coupables de délits politiques hors du champ de bataille; qu'il serait injuste de reporter sur quelques-unes seulement toute la rigueur de la loi, lorsque tant d'autres avaient joui de l'impunité pour des délits semblables ; que pour ce qui le regardait, il se croirait coupable de partialité s'il rendait un verdict de mort contre l'accusé.

Après cette profession de foi, si étrange au premier abord, je ne pus m'empêcher de lui dire que j'attribuais précisément aux gens faibles comme lui le relâchement de tous les ressorts du gouvernement et les malheurs qui en étaient la conséquence. Je lui demandai s'il se croyait législateur ou simplement l'interprète de la loi ; s'il avait le droit de façonner ainsi une sentence selon ses opinions privées ; s'il n'était pas tenu par son serment et par l'esprit des institutions judiciaires de la donner conformément à la voix de sa conscience et au texte du Code criminel ; si en usant du droit de faire grâce, il n'empiétait pas sur les prérogatives du congrès. J'ajoutai que si on n'avait pas encore commencé à réformer ces abus d'impunité, c'était sous le gouvernement sage d'Herrera qu'on devait surtout chercher à rétablir les rapports indispensables entre la faute et le châtiment ; que si Rangel était acquitté, ce serait un coup fatal porté à Herrera; que ce président ne tarderait pas à succomber à de nouvelles tentatives mieux ourdies que la première ; que cette ère d'ordre et de moralité, inaugurée au 2 décembre, disparaîtrait sans doute pour ne plus revenir, et qu'on reverrait surgir à sa place l'hydre de la démoralisation sociale, que les Mexicains avaient eu tant de peine à terrasser ; qu'enfin si ce verdict d'acquittement était prononcé, ce seraient les propres juges de Rangel que le peuple devrait sacrifier au salut de la patrie.

Le lendemain l'acquittement était effectivement prononcé ; mais deux boules noires avaient été déposées dans l'urne, l'une par mon antagoniste de la veille, l'autre par un de ses collègues qui passait pour sa doublure.

Pauvre Rangel! il ne se doutait guère que c'était moi qui lui avais valu ces deux votes sévères. J'étais cependant bien loin de vouloir sa mort individuellement : je ne le connaissais pas même de vue alors ; j'avais parlé des maux qu'avait attirés au pays l'impunité des crimes politiques en général, j'avais blâmé les juges de la cour martiale en masse; mais j'aurais approuvé le juge qui, se voyant dans l'impossibilité de faire triompher la loi, eût donné comme les autres une boule blanche à l'accusé. Car, dans une société en désordre, où la voix d'un citoyen sans renom doit être impuissante, quoiqu'elle prêche la justiee, un homme peut bien protester seul contre un crime, contre une iniquité dont un individu, une famille, une classe de citoyens se trouvent victimes ; mais pourquoi s'opposerait-il à un acte de clémence, hors de propos ou non, quand la nation y applaudit? A quoi bon montrer une vaine inflexibilité, et condamner un homme à l'échafaud, quand on est sûr de le rencontrer le jour suivant, libre et honoré dans les salons de ses amis? Et qu'a-t-on pensé de cette protestation contre la décision irrégulière de la majorité du tribunal? On a cru que son auteur avait été guidé par une vengeance personnelle, ou que ses penchants étaient naturellement sanguinaires : voilà tout.